

# Assistance

## **Existe-t-il une adresse mail dédiée pour faire remonter d'éventuels problèmes rencontrés avec CELIA ?**

*Vous pouvez contacter l'assistance technique : soit en saisissant un ticket d'assistance, soit en appelant le numéro vert.*

## **Existe-t-il une assistance pour les saisies de contrats ?**

*Pour toute question concernant la gestion administrative de l'un de vos contrats, nous vous invitons à prendre contact avec les services de votre DR(I)EETS, DEETS, DEETS, DGCOPOP.*

*Pour toute question technique, vous pouvez joindre l'Assistance des applications du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, en renseignant le formulaire de contrat via le portail de l'assistance. Ou en composant le numéro vert 0 805 032 430 du lundi au vendredi, de 9h à 18h, sans interruption.*